



Déclaration Liminaire CSA 10.07.25

Madame la présidente,

Les déclarations liminaires se suivent et malheureusement se ressemblent.

Ce CSA intervient après deux journées nationales de mobilisation des SPIP qui ont réuni des agents syndiqués et non syndiqués afin de réaffirmer leur identité professionnelle et dénoncer les annonces populistes du Garde des Sceaux, ainsi que le virage du tout sécuritaire de notre ministère.

La CGT SPIP 94, par la voix de ses représentants, défendra sa vision du SPIP lors de la venue des Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation (EGIP) prévue le 17.06, annulée la veille et reportée au 17.07. Nous ne sommes pas dupes du format employé (temps restreint dédié aux différents corps) et ne pouvons qu'émettre des réserves sur la bonne prise en compte de nos propos et revendications dans la politique à venir de notre ministère.

Pour autant, si les partenaires ont leur mot à dire sur le SPIP de demain, la CGT SPIP 94 y a pleinement sa place !

Nous relaierons la voix des différents corps de professionnels travaillant en SPIP et ne manquerons pas de rappeler tant les missions des SPIP que la nécessité de donner les moyens de pouvoir les exercer.

A l'ordre du jour du présent CSA, figurent des points importants pour l'organisation et le fonctionnement du SPIP 94.

Tout d'abord, est présentée une note relative à l'organisation du milieu fermé à compter du 1^{er} septembre 2025. Nous partageons le constat relevé dans les 1^{ères} lignes de ce document, à savoir des difficultés RH faisant suite à la révision des effectifs de référence de juin 2024, des vacances de postes, l'accroissement inexorable de la population pénale (taux d'occupation de 160 % début juillet 2025) et l'importance des désencombrements pour lesquels les démarches initiées sont mises à mal et entraînent un surcroît de travail pour les CPIP. A cela, il faut ajouter le dernier mouvement de mobilité qui voit le départ de 5 CPIP pour 1 arrivée et qui creuse encore davantage le manque RH sur l'antenne de Fresnes. A ce jour, nous attendons toujours les arbitrages qui seront opérés par les différents échelons directionnels pour les sortants d'école.

La CGT SPIP 94 vous avait relayé la demande des personnels de réfléchir à une organisation pérenne, questionnant particulièrement la place du quartier arrivants. Un séminaire a été mis en place ; plusieurs scénarios ont été dégagés, des groupes de travail se sont réunis, s'appuyant sur des données chiffrées et factuelles et présentant les avantages et inconvénients de chaque proposition.

Quoiqu'il en soit, la décision ne sera pas prise en fonction des diverses réflexions menées lors de ces échanges, mais uniquement en considération de la paupérisation des moyens humains. Ainsi le projet de réorganisation présenté non seulement modifie considérablement l'organisation du service, mais repose aussi dès son application sur un mode dégradé.

Nous actons que la note relative à la planification des dépôts de congés, telle que présentée, permette désormais une harmonisation pour tous les agents travaillant en SPIP. La CGT SPIP 94 l'avait portée, notamment pour le pôle administratif, et veillera à ce qu'elle soit appliquée par les différents encadrants.

Enfin, nous serons attentifs au point de situation sur le pôle administratif du milieu ouvert et aux perspectives d'organisation prévues pour la rentrée de septembre. Des pistes dégagées à la suite d'une « enquête » concernant les appels reçus au standard sur une période donnée ont déjà pu être évoquées en réunion d'antenne. Si nous entendons l'utilité de se baser sur des données objectivées pour formuler des propositions, la méthode employée nous apparaît plus contestable. Nous déplorons l'absence de communication n'ayant pas permis de traiter la problématique dans son ensemble ainsi que la présentation perçue comme accusatoire. A ce titre, nous rappelons qu'il est d'autant plus important en période de difficultés RH de ne pas opposer les agents et de préserver la cohésion d'équipe.

Si le standard est un véritable enjeu, nous rappelons entre autres que les messageries des téléphones fixes sont hors service depuis plus d'1 an, ce qui ne contribue pas à fluidifier les transferts d'appels.

Nous sommes conscients de la situation précaire du pôle administratif en termes RH et restons dans l'attente des perspectives d'organisation qui pourront être proposées pour la rentrée.

Et si le focus est ce jour porté sur le MO, nous n'oublions pas la situation du pôle administratif du MF

En notre qualité de représentant·es du personnel, nous n'aurons de cesse de revendiquer la légitimité des missions du SPIP, ainsi que les moyens nécessaires à l'exercice de ces dernières.

Les représentant·es du personnel CGT SPIP 94

Créteil, le 10.07.025